

RN 10 – Aménagement à 2x2 voies entre Reignac et Chevanceaux

Visite de chantier

29 février 2016

**Maîtrise d'ouvrage : DREAL Poitou-
Charentes**

Maîtrise d'œuvre : DIR Atlantique



Introduction

- La commande stratégique et les mesures environnementales
- L'opération et son avancement
- Le calendrier

La commande stratégique

Le contexte :

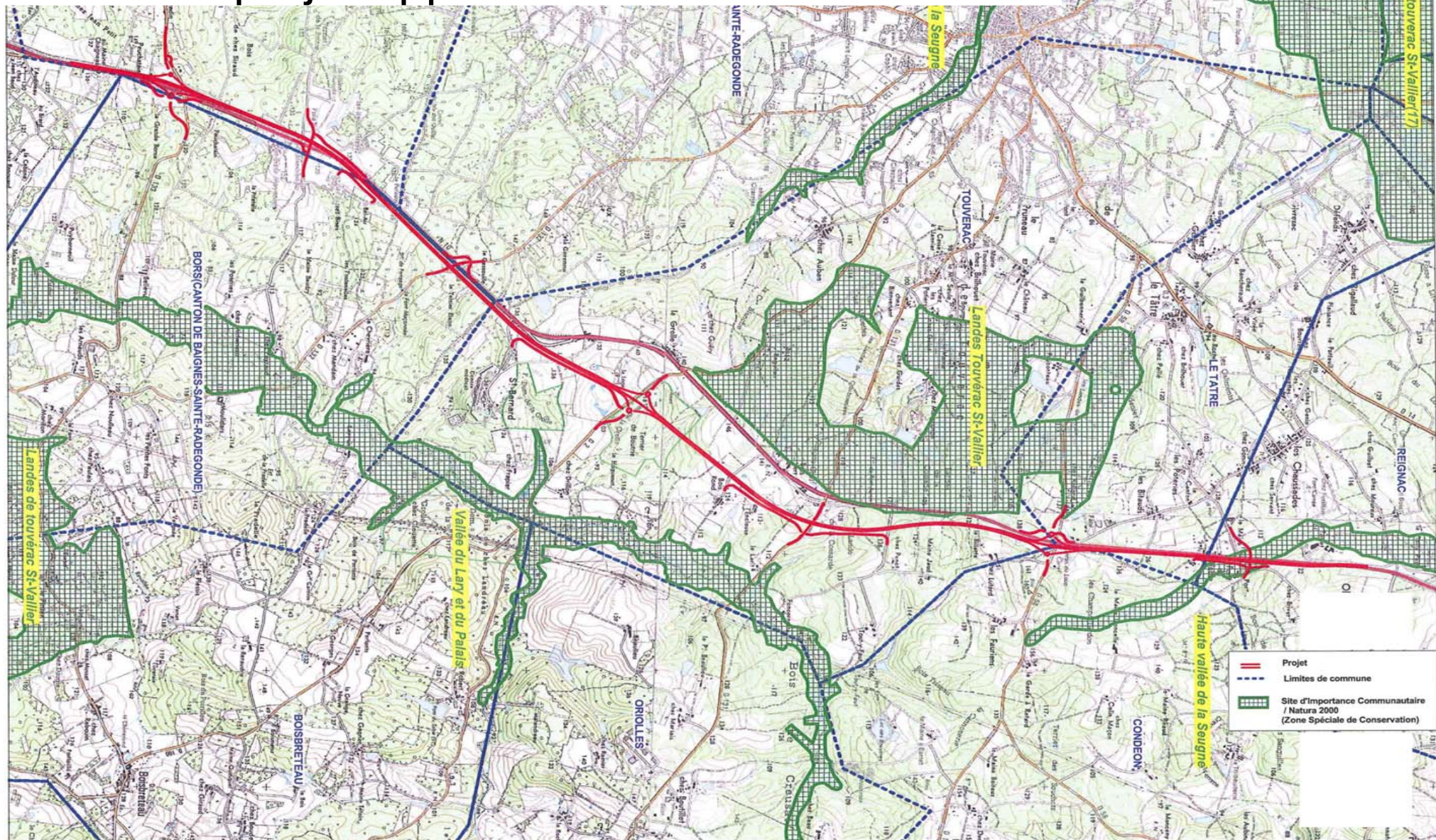
- axe transit international, trafic élevé (21000 VL/j, 45%PL)
- carrefours plans avec accidentologie importante
- enjeux faune/flore/eau importants

La commande stratégique

- Aménagement à 2x2voies aux normes autoroutières et statut voie express et rétablissements des voies
- « concevoir et construire durable »
 - exemplarité dans le respect de l'environnement ;
 - Maîtriser l'aspect économique;
 - Intégrer les besoins sociétaux (sécurité, risques, insertion...);

La commande stratégique

- Déclaration d'utilité publique du 21 avril 1999
- Dossier projet approuvé en 2013



Les mesures environnementales



Landes à ajoncs



Landes à Brande



Landes à bruyère
cendrée

Fadet des laïches



Fauvette pitchou



Engoulevent d'Europe



Les mesures environnementales



Les mesures environnementales

Les principes

PROJET ROUTIER

Éviter les impacts

—▶ Mesures d'évitement

Réduire les impacts

—▶ Mesures de réduction

Évaluer les impacts résiduels



Compenser les impacts résiduels

—▶

**MESURES
COMPENSATOIRES**



Accompagner les mesures

—▶

Mesures d'accompagnement



Évaluer l'efficacité des mesures

—▶

Mesures de suivi

Les mesures environnementales

Les procédures réglementaires

PROJET ROUTIER

- Étude d'impact (DUP)
- Étude loi sur l'eau (Autorisation)
- Étude espèces protégées (dérogations CNPN)

- ▶ fait
- ▶ Autorisation du 01/06/10
- ▶ Autorisations du 18/10 et 05/11/12

MESURES COMPENSATOIRES

- Diagnostic écologique
- Restauration Habitats
- Gestion sur 30 ans

AMENAGEMENT FONCIER

MESURES COMPENSATOIRES

Les mesures environnementales

▶ Les mesures de compensation

- ▶ **Restaurer et gérer 132 ha** d'habitats favorables aux espèces impactées sur une période de 30 ans dont
 - Landes 41 ha
 - Boisements mixtes 31 ha
 - Boisements hygrophiles 28 ha
 - Chênaies 15 ha
 - Prairies humides 12 ha
 - Autres prairies 5 ha
- ▶ **Créer 12 mares de substitution** pour compenser les mares détruites par l'infrastructure
- ▶ Acquérir et préserver 100m de ripisylve du Trèfle
- ▶ Acquérir et préserver 1000 m² de Myrica Gale

Les mesures environnementales

- ▶ **Les mesures de réduction**
- ▶ Présence d'un coordonnateur environnement en phase conception et réalisation :
 - Rédaction d'un PGRE
 - avis sur les SOPRE et PRE des entreprises
 - Suivi du chantier FCE et propositions d'adaptations
- ▶ **Clauses environnementales dans les marchés de travaux :**
 - Clauses contractuelles dans les pièces
 - Critère environnemental dans la sélection des entreprises
 - Pénalités pour non respect de l'environnement

Les mesures environnementales

- ▶ **Les mesures de réduction**
- ▶ **Respect des dates de travaux**
 - Clauses dans les marchés publics
 - Marché spécifique de préparation environnementale :
 - décapages préalables de la terre végétale
 - Mise en place d'OH provisoires
 - Clôtures petite faune provisoires
- ▶ Déplacement d'espèces (+ découverte d'une mare temporaire) : efficacité renforcée par le creusement préalable de mares de substitution
- ▶ Pêche électrique avant dérivation du Trèfle
- ▶ Mur préfabriqué provisoire pour protection du cours d'eau Natura 2000







Pendant les travaux



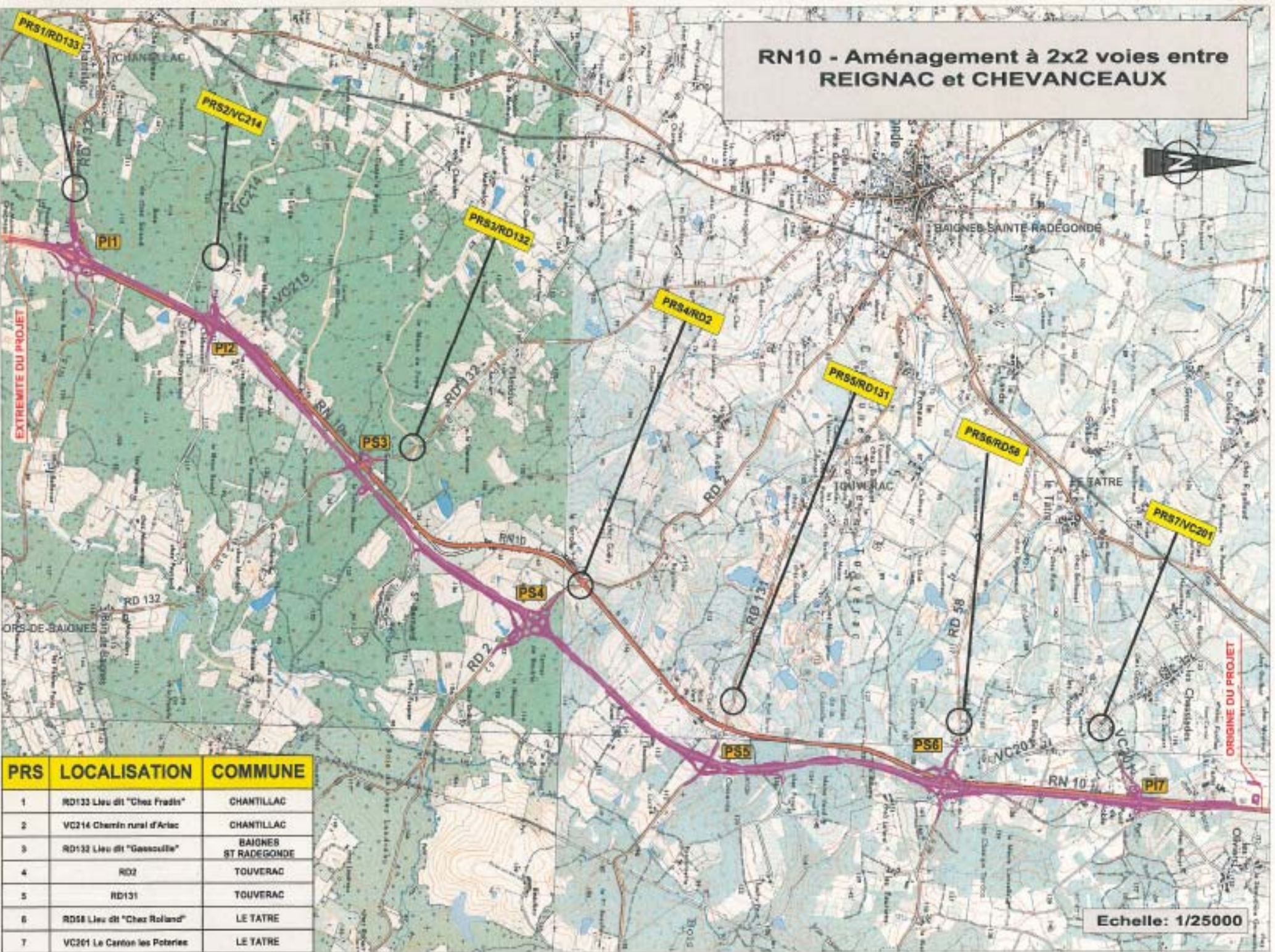
L'opération

- 11,3 km en site propre, en parallèle de la RN existante
- 3 échangeurs (PI1 RD133, PS4 RD2, PS6 RD58)
- 4 autres rétablissements (PI2 VC214, PS3 VC214, PS5 RD131, PI7 VC201)
- 2 passages à grande faune (PIOF1 et PIOF2)
- 33 Passages à petite faune dont 1 sous RN actuelle
- 1 aire de repos 95PL, 10 camping-cars, 38 VL, aire de pesée

L'opération

- 11,3 km en site propre, en parallèle de la RN existante
- 3 échangeurs (PI1 RD133, PS4 RD2, PS6 RD58)
- 4 autres rétablissements (PI2 VC214, PS3 VC214, PS5 RD131, PI7 VC201)
- 2 passages à grande faune (PIOF1 et PIOF2)
- 33 Passages à petite faune dont 1 sous RN actuelle
- 1 aire de repos 95PL, 10 camping-cars, 38 VL, aire de pesée

RN10 - Aménagement à 2x2 voies entre REIGNAC et CHEVANCEAUX



PRS	LOCALISATION	COMMUNE
1	RD133 Lieu dit "Chez Fradin"	CHANTILLAC
2	VC214 Chemin rural d'Ariac	CHANTILLAC
3	RD132 Lieu dit "Gascouffe"	BAIGNES ST RADEGONDE
4	RD2	TOUVERAC
5	RD131	TOUVERAC
6	RD58 Lieu dit "Chez Roland"	LE TATRE
7	VC201 Le Canton les Poteries	LE TATRE

Echelle: 1/25000

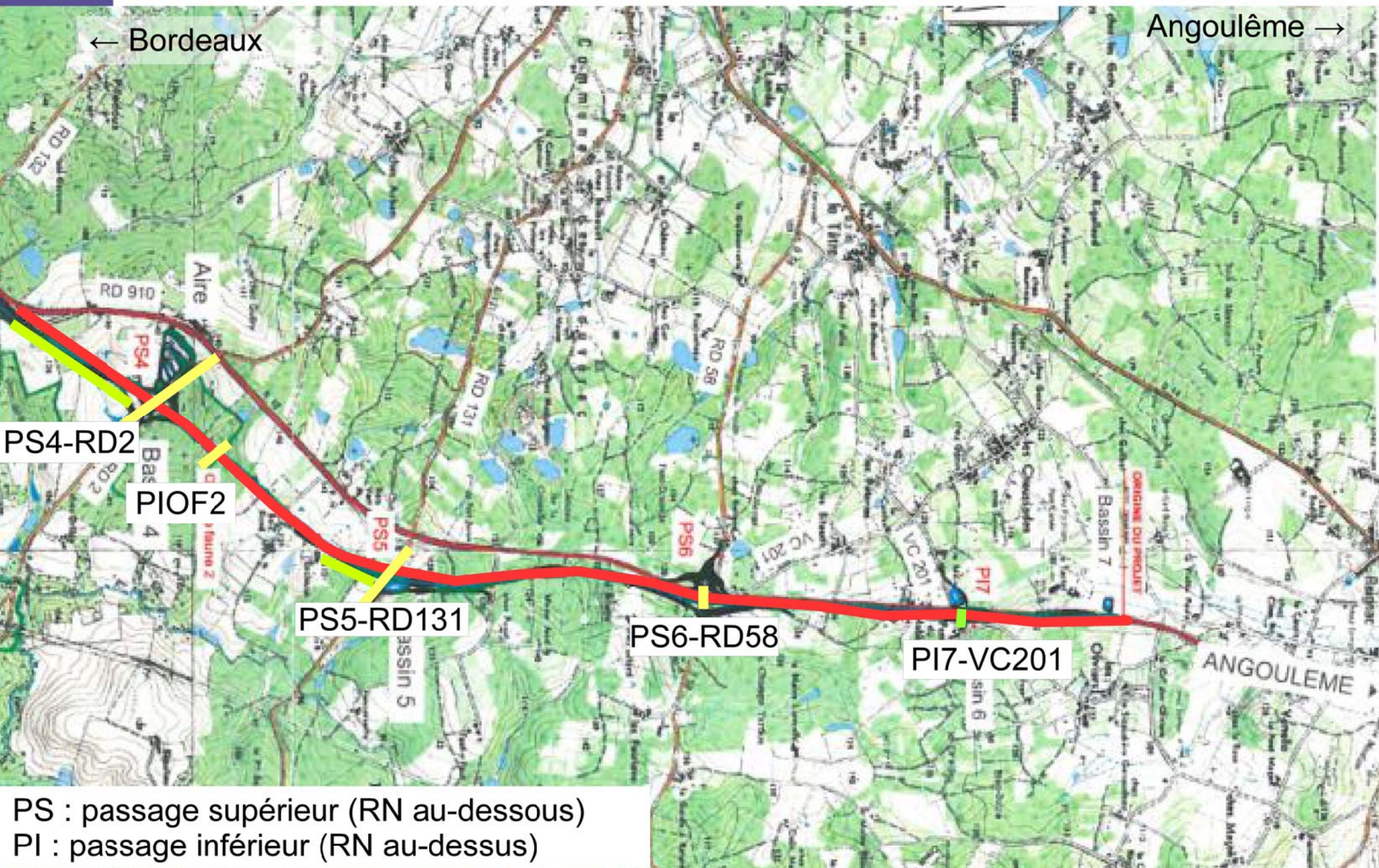
La future aire de repos



L'avancement des travaux – au nord

- 2013-2014 - Travaux préparatoires (clôtures, déboisement, sondages archéologiques, décapage) ;
- Avril 2014 – Juin 2015. Travaux des ouvrages d'art de la section nord et rétablissements définitifs de la RD2 et RD 131 effectués, ainsi que voies d'accès à Château St Bernard, Bois Rond et Chez Penot
- Terrassements de la section Nord (TAC Nord) en cours

L'avancement des travaux – Nord





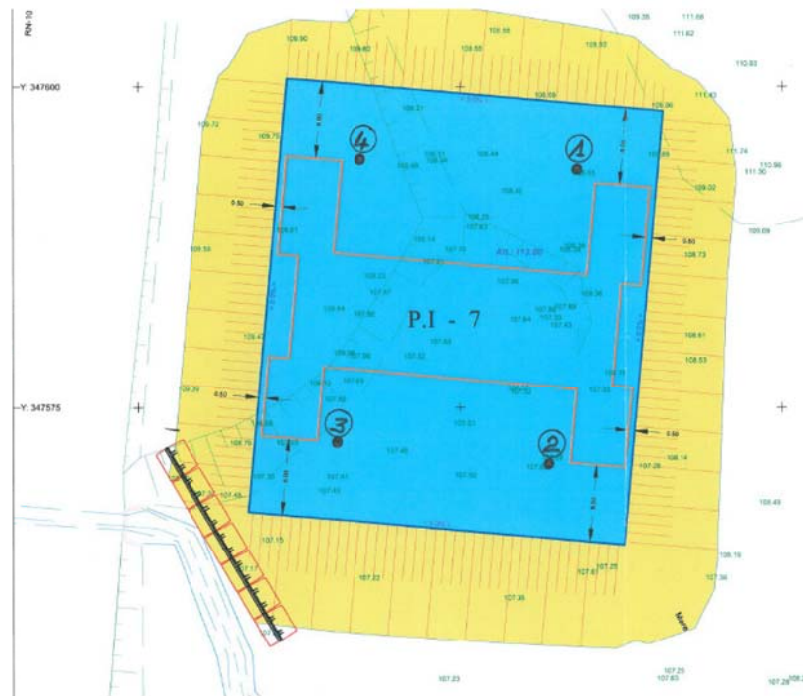
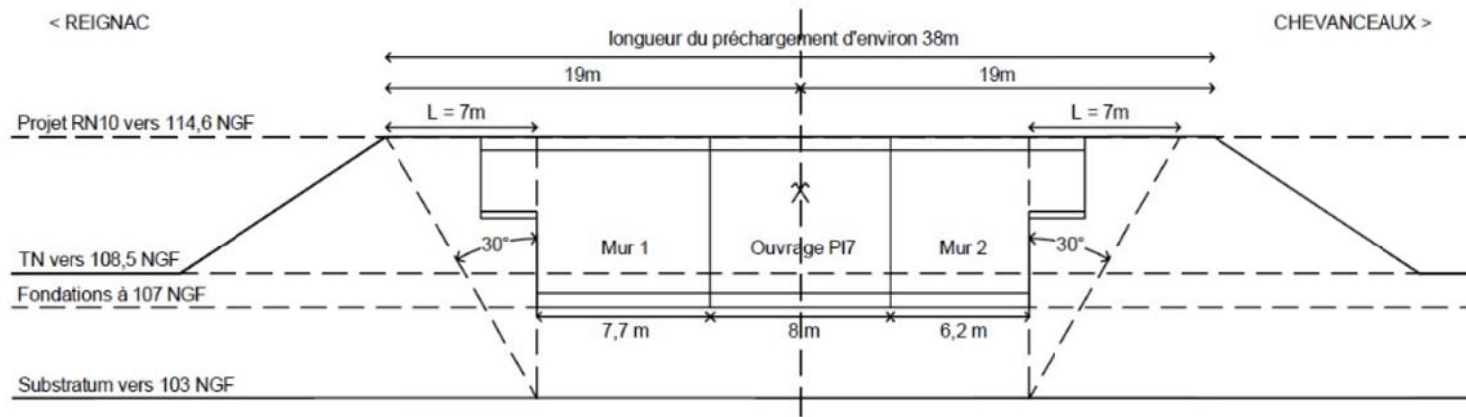
© Thierry Degen - DREAL Poitou-Charentes

Giratoire Ouest du RD2 / PS4 – Mai 2015

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes

www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr

Préchargement du PI7 (mars à juillet 2014)



Passage à faune sous le PIOF2





Ouvrage hydraulique
provisoire sous piste de
chantier – Mai 2014





© Thierry Dujon - DREAL Poitou-Charentes

Rétablissement de la voie St Bernard – Septembre 2015

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes

www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr



TAC Nord - Septembre 2015

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes

www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr



© Thierry Degen - DREAL Poitou-Charentes

TAC Nord - Septembre 2015

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes

www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr



© Thierry Degen - DREAL Poitou-Charentes

TAC Nord - Septembre 2015

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes

www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr

L'avancement des travaux _ au sud

- Ouvrages d'art de la section Sud en cours



PI2 - Septembre 2015



© Thierry Degen - DREAL Poitou-Charentes

PS3 - Septembre 2015

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes

www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr



Perré PS3 - Septembre 2015

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes

www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr

Le calendrier

- Taux d'engagement supérieur à 50 %
- Mise en circulation de la section Nord : mi-2017
- Démarrage du TOARC Sud : début 2017
- Mise en circulation de la section Sud : 2019

**Merci de votre
attention**